

Paris, France | AFP | 21/09/2022 19:04 UTC+3 | mise à jour le 22/09/2022 08:00 UTC+3

Sobriété énergétique : après les promesses, la distribution attendue sur les actes

par Corentin DAUTREPPE

Réduction des éclairages, baisse de température : la distribution, du supermarché au groupe de luxe, s'est engagée à limiter sa consommation énergétique et le passage des paroles aux actes sera d'autant plus surveillé que ces enseignes sont souvent présentes dans la vie quotidienne des Français.

Des illuminations de Noël un (petit) peu moins lumineuses : les célèbres Champs-Élysées entendent participer "aux efforts demandés aux Français" en terme de consommation d'énergie, en les éteignant à 23H45 contre 02H00 auparavant, et une semaine plus tôt que les années précédentes. De quoi réduire leur consommation de 44%.

Les commerçants et enseignes de l'avenue sont également invités à éteindre leurs vitrines et écrans entre 22H00 et 07H00.

Ces mesures sont symboliques, de la part d'une avenue revendiquant d'être, "pour le monde entier", "une vitrine, celle de Paris, celle de la France", dixit Marc-Antoine Jamet, le président du Comité Champs-Élysées, qui rassemble 180 enseignes, bailleurs ou lieux de culture.

Ils sont d'ailleurs loin d'être les seuls à avoir pris ce genre de mesures. Récemment, le numéro un mondial du luxe, LVMH, qui dit consommer en France autant qu'une ville de 150.000 habitants, s'est engagé à éteindre dès le mois d'octobre l'éclairage de ses 522 boutiques en France entre 22H et 07h00 du matin, d'y baisser la température d'un degré en hiver et d'augmenter d'un degré le seuil de déclenchement de la climatisation en été.

– Flambée des factures –

Il s'agit aussi d'une nécessité pour des professionnels inquiets du "mur" à venir des factures d'électricité. "Le coût de l'énergie commence à faire paniquer" les commerçants, certains faisant remonter "des multiplications par quatre" des factures, explique à l'AFP Yves Audo, propriétaire de magasins Intermarché dans le Pays basque et président du Conseil du Commerce de France (CDCF).

Cette organisation professionnelle, qui rassemble une trentaine de fédérations commerçantes, a publié mardi un "protocole" se projetant au-delà de l'hiver pour permettre aux commerces de réduire leur consommation d'énergie de 10% d'ici à fin 2024, conformément aux objectifs fixés par le gouvernement.

Baisse du chauffage "d'au moins un degré", ce qui représente 7% d'économie du budget chauffage, fermeture des portes extérieures "sous réserve de faisabilité technique et d'accessibilité des clients", diminution de l'éclairage...

Les fédérations professionnelles du commerce avaient été les premières à annoncer cet été des mesures pour faire face au "risque de pénuries d'approvisionnement électrique" cet hiver.

Mais ces annonces, notamment la fermeture des portes des magasins ou l'extinction des enseignes lumineuses le soir ont été accompagnées d'un certain scepticisme, ce dernier point notamment étant déjà obligatoire, mais pas toujours respecté, dans de nombreuses agglomérations françaises.

En outre, plusieurs municipalités ont dû prendre pendant les fortes chaleurs des arrêtés, voire verbaliser, pour empêcher les commerces de faire marcher la climatisation portes ouvertes.

Des décrets généralisant ces deux interdictions, promis par le gouvernement pour "la fin de l'été", sont toujours attendus.

– Exemplarité attendue –

En attendant, l'application par ce secteur très diversifié et fragmenté des mesures de réduction de la consommation énergétique sera observée.

Le spécialiste de la grande distribution française Olivier Dauvers a par exemple lancé sur son blog un "observatoire des enseignes allumées la nuit", notant à Saint-Étienne, Chartres, Grasse ou Fougères, quel magasin de zone commerciale a bien éteint son enseigne... ou non.

Le mauvais élève y est pour l'instant une zone commerciale de Plan-de-Campagne, dans les Bouches-du-Rhône, où "environ la moitié" de la cinquantaine d'enseignes observées n'étaient pas très exemplaires et restaient allumées "entre 22 et 23H" lors du relevé. Olivier Dauvers se dit toutefois "à peu près certain que ça va vite s'éteindre" quand les commerçants recevront les factures.

C'est aussi la conviction d'Yves Audo, du CDCF : "Beaucoup d'indépendants doivent prendre à leur compte les recommandations, mais on pense qu'il va y avoir un entraînement collectif, et que la notion d'exemplarité fait que ça ira très vite".

C'est aussi un enjeu d'image pour les enseignes, qui y sont très attentives.

Comme l'a synthétisé le président du comité stratégique des magasins E. Leclerc, Michel-Édouard Leclerc, "ce ne serait pas honnête de demander au consommateur de faire preuve de sobriété si on n'est pas nous-mêmes exemplaires".

kap-av-mdz-cda/jbo/bt